

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

DENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 278 /PR-SGG.

ANNEE` 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le
référendum du 28 Juillet 1968 ;

VU le Décret n° 230/PR du 31 Juillet 1968, portant
formation du Gouvernement ;

DECRETE :

le 1er.- Pour compter du 31 Août 1968, Me Benjamin d'ALMEIDA, Ministre
Santé Publique et des Affaires Sociales, est chargé de l'intérim du
re des Affaires Etrangères, pendant l'absence du Dr. Daouda BADAROU.

le 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République
omey.-

Fait à COTONOU, le 31 Août 1968

Président de la République



Emile-Derlin ZINSOU

tions :-

SGG 4 - MAE-MSPAS 4 - SGM 10 -
Prés 8 - IAA 1 - Gde Chané 1 -
2 - DEP 2 - Dtion Stat 2 - JORD 1 -
- SGPR 4 - CS 6.